

Jeudi 30 mai 2024 • Dijon

RENCONTRE RÉGIONALE

MOBILITÉ ET CITOYENNETÉ EUROPÉENNE : LE RÔLE DE L'EUROPE DANS L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES

COMPTE-RENDU



Cet événement a été organisé dans le cadre du Printemps de l'Europe à Dijon et du Joli Mois de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec :

Cette rencontre a été accueillie par :

Date de publication : Août 2024

Création graphique : Cyrielle FEKNOUS (BFC International)

Illustrations : Ce document a été conçu en utilisant des ressources de *Freepik.com* et *Pexels.com*

Sommaire

Contexte de la rencontre	4
Objectifs	5
Participants	6
Ouverture des rencontres et mots d'accueil	7
> Mme Sladana ZIVKOVIC, adjointe déléguée aux relations internationales, au tourisme et au congrès, Ville de Dijon, ainsi que les services de la Ville de Dijon	
> Mme Anne-Laure GAUTHIER, cheffe du service Égalité des Chances et Accès à l'Emploi, DREETS Bourgogne Franche-Comté	
> Mme Liliane LUCCHESI, présidente de BFC International, conseillère régionale déléguée à la solidarité internationale, aux Objectifs de Développement Durable et à la mobilité internationale des jeunes	
Conférence d'introduction	11
> Mme Liliane GARREAU, cheffe du service Pôle Europe International, GIP - FTLV de Bourgogne	
> Mme Sarah CHOBEAUX, responsable du secteur international, CEMÉA Bourgogne-Franche-Comté	
Table ronde : parcours d'engagement, regards croisés et échanges avec la salle - témoignages de jeunes et de structures	14
Ateliers et foire aux outils	18
> Atelier 1 : La mobilité internationale : quelles motivations ?	
> Atelier 2 : Mobilité et éducation à la citoyenneté mondiale	
> Atelier 3 : Identifier ses soft skills	
> Atelier 4 : Valoriser des compétences dans le milieu professionnel	
« Cours - minutes »	21
> Les projets franco-allemands (échanges et volontariat franco-allemands - VEFA/VCFA)	
> Le Corps Européen de Solidarité (CES)	
> Le Service Civique à l'International et en Réciprocité (SCIR)	
> Les stages hors études (Stages Monde, Erasmus +, France Travail)	
> Les mobilités en études	
> Les échanges de jeunes (Erasmus +)	
> Le Fonds Social Européen (FSE)	
> Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)	
Contacts	31

Contexte de la rencontre

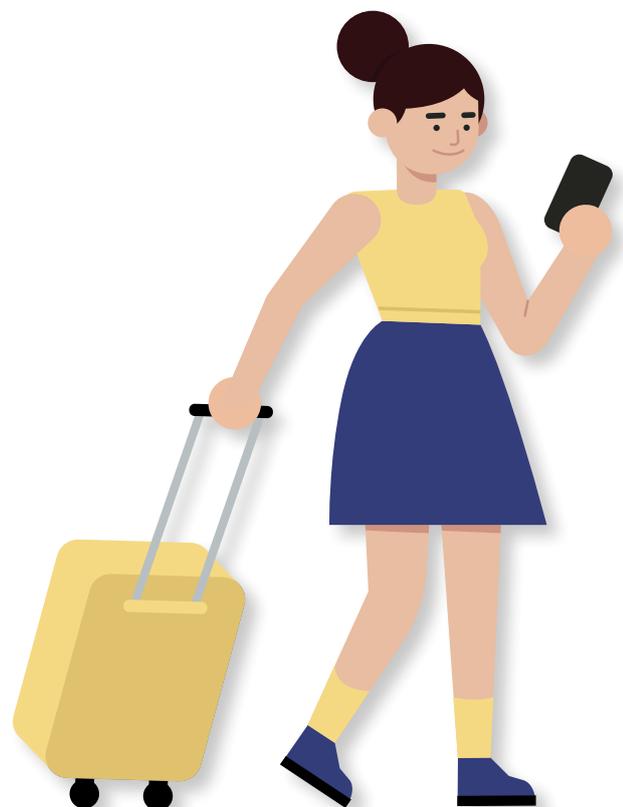
Face aux défis sociaux et économiques du 21^e siècle, **l'ouverture au monde, l'éducation à la citoyenneté mondiale et la mobilité internationale des jeunes**, tout particulièrement lorsqu'ils sont issus des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sont des leviers d'actions efficaces. Une expérience de volontariat ou de mobilité à l'international, peut en effet avoir des effets très bénéfiques pour le développement personnel et l'insertion socio-professionnelle des jeunes, et contribue fortement au renforcement de l'engagement citoyen, de la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.

Pour les structures (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, institutions, etc.) qui s'engagent dans cette dynamique en facilitant le départ d'un jeune de leur territoire, la mobilité européenne et internationale permet de **renforcer leurs partenariats internationaux**, ouvre la possibilité de développer de nouvelles activités, de renforcer les liens entre les partenaires, de mobiliser de nouveaux publics, etc.

Il existe toutefois de nombreux freins techniques, administratifs ou financiers pour que les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté puissent s'engager pleinement dans cette voie, limitant ainsi le nombre de missions de volontariat et de mobilité internationale proposées et accessibles aux jeunes, en particulier ceux issus des QPV. C'est pourquoi, **faciliter la mobilisation et l'engagement de nouveaux acteurs ainsi que la mobilité à l'international des jeunes du territoire régional** représente un défi.

Ainsi, pour répondre à ces enjeux, une **rencontre régionale d'échanges et de concertation « Mobilité et citoyenneté européenne : le rôle de l'Europe dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes »** a eu lieu à l'occasion du **mois de l'Europe** en Bourgogne-Franche-Comté et plus particulièrement dans le cadre du **Printemps de l'Europe de la Ville de Dijon**.

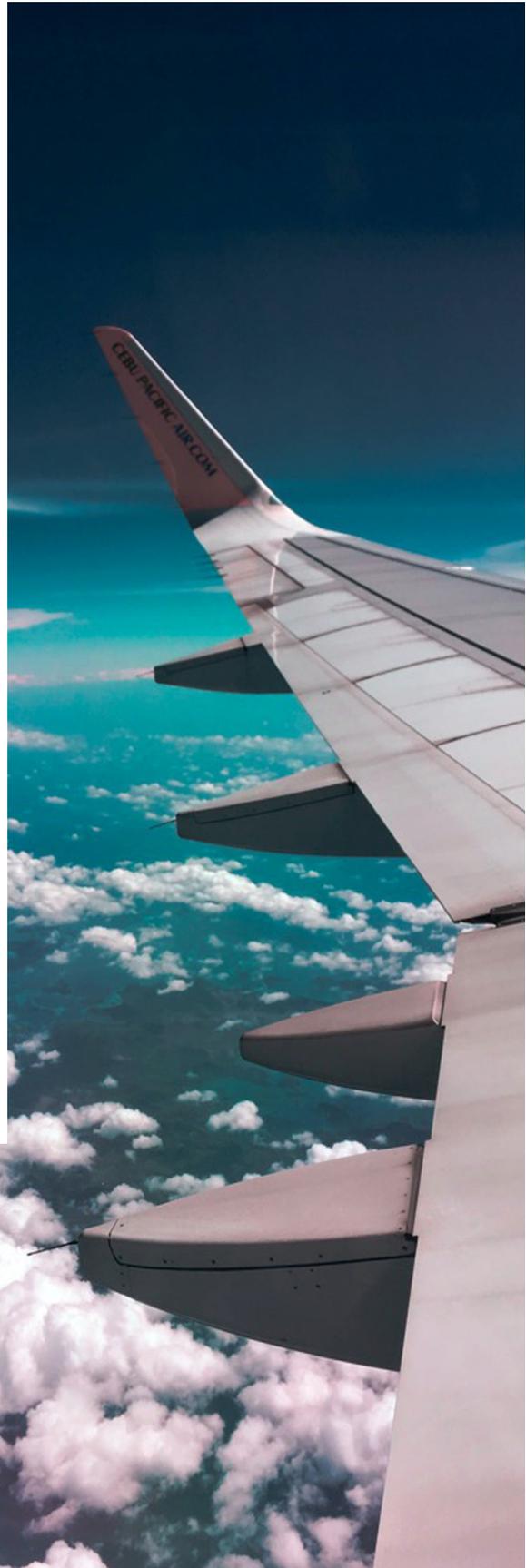
En effet, le réseau Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) ; avec le soutien de la Ville de Dijon, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Erasmus +, la Maison de Rhénanie Palatinat, la Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales de Bourgogne-Franche-Comté, Info Jeunes, Léo Lagrange, France Volontaires ; ont co-organisé cette journée à **destination de toute structure engagée en faveur du développement local, des zones de France Ruralités Revitalisation (ZRR), des QPV, de l'éducation, de la jeunesse, de l'insertion, de la citoyenneté et de la mobilité internationale**.



Objectifs

L'objectif général de cette rencontre est de développer l'accessibilité de la mobilité et de l'engagement citoyen à l'international des jeunes de Bourgogne-Franche-Comté, en particulier ceux les plus éloignés des mobilités. Plus spécifiquement, cette rencontre vise à :

- › **Présenter les dispositifs de mobilité en et hors Europe** destinés aux jeunes désireux de s'engager vis-à-vis de la coopération internationale ;
- › **Mettre en lumière les plus-values des mobilités en Europe et à l'international** dans le parcours des jeunes, notamment en lien avec leur insertion socio-professionnelle ;
- › **Présenter les outils disponibles en région** pour mobiliser les jeunes avec moins d'opportunités en développant et rendant accessible la mobilité internationale ;
- › **Faciliter l'interconnaissance et le partage de bonnes pratiques** entre les structures les plus expérimentées et structures novices souhaitant s'engager dans un projet de mobilité européenne et internationale ;
- › **Plus largement, échanger autour de la construction de projets de mobilité tournés vers l'international** en proposant aux structures des méthodes d'accompagnement des jeunes ainsi que des moyens de valoriser leur expérience dans la sphère professionnelle.



Participants

PRÉSENTS :

- › Mme ALVAREZ Lilia - CFPPA de Beaune
- › Mme ANÉ Charlotte - BFC International
- › Mme BARRAS Anna - BFC International
- › Mme BECUE Florine - Alphasé Dijon
- › M. BELHENINI Malik - Gres'coeur
- › Mme BRUNI Anastasia - Alphasé Chenôve
- › Mme CHOBEAUX Sarah - CEMÉA Bourgogne Franche-Comté
- › M. CHOURI Mohammed - Lycée polyvalent Catherine et Raymond Janot (Sens)
- › M. CRESPIEN Thierry - Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté
- › Mme DOMNING Eske - Ville de Dijon
- › Mme DUPLOYER Isabelle - Lycée Mathias (Chalon-sur-Saône)
- › Mme DURAND Emilie - DREETS Bourgogne Franche-Comté
- › Mme FELLMANN Clarisse - Région Bourgogne Franche-Comté
- › M. FERCHICHI Norredine - Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté
- › Mme FEUILLET Amandine - BFC International
- › Mme FICHOT Flavie - DREETS Bourgogne Franche-Comté
- › Mme GARREAU Liliane - GIP - FTLV de Bourgogne
- › Mme GAUTHIER Anne Laure - DREETS Bourgogne Franche-Comté
- › M. GHORZI Safi - MJC L'essentiel-le
- › Mme GRANDGIRARD Alice - Fédération régionale de Bourgogne Franche-Comté des maisons familiales rurales
- › Mme GRAZIANI Nadège - Mission locale de l'arrondissement de Dijon
- › M. GUILHENDOU Damaris - Lycée polyvalent Jacques Duhamel (Dole)
- › Mme HUCBOURG Magali - BFC International
- › Mme ISSARTEL Delphine - Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté
- › Mme JACTEL Cassandra - BFC International
- › Mme KERCKHOVE Ophélie - BFC International
- › Mme KROMICHEFF Anaïs - Alphasé Dijon
- › M. LANICOS Fabrice - Ville de Montceau-les-Mines
- › M. LÉGER Benjamin - BFC International
- › Mme LUCCHESI Liliane - BFC International
- › Mme MALPESA Caroline - ESN Besançon
- › Mme MARCILLE Mathilde - Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport
- › Mme MAURY Fiona - Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport
- › Mme MURAGWA LIZA Mirador - Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté
- › Mme NOIZE Sophie - Mission locale de l'arrondissement de Dijon
- › M. OFFREDI Samuel - Magna Vox
- › M. PAQUES Marcel - Peuples Solidaires Jura
- › Mme PLANTAK Daria - Université de Bourgogne
- › M. PUTHOD Robin - ESN InsiDijon
- › M. RACKI Antoine - Alphasé Dijon
- › Mme RIEGGER Franziska - Maison de Rhénanie-Palatinat
- › Mme ROUX-AMRANE Christelle - Mairie de Montceau-les-Mines
- › M. SI-MOHAMED Chadli - Association E.C.T
- › Mme SOA Sidonie - Peuples Solidaires Jura
- › M. TROUILLET Bernard - DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté
- › Mme VALNAUD Pauline - France Volontaires
- › Mme VILLIER Anne - Ville de Dijon
- › Mme ZIVKOVIC Sladana - Ville de Dijon

EXCUSÉS :

- › Mme CHERNYSHEVA Mariia - Peuples Solidaires Jura
- › Mme GARCIA Catherine - Lycée Pierre et Marie Curie
- › Mme MOREL-JEAN Stéphanie - Lycée polyvalent Jacques Duhamel (Dole)
- › M. THUROTTE Alexis - Région Bourgogne Franche-Comté

Ouverture des rencontres et mots d'accueil



🗣️ **Mme Sladana ZIVKOVIC**, adjointe déléguée aux relations internationales, au tourisme et au congrès, Ville de Dijon, ainsi que les services de la Ville de Dijon

Mme Sladana ZIVKOVIC a ouvert ces mots d'ouverture en exprimant l'importance des différents événements qui ont lieu dans le cadre du Printemps de l'Europe de la Ville de Dijon.

Elle rappelle que cette rencontre régionale sur la mobilité européenne et internationale s'inscrit dans cette dynamique d'ouverture au monde et à l'Europe en particulier. De fait, les bénéfices de ces échanges se remarquent tant sur le plan personnel que professionnel et aussi bien à l'échelle individuelle que collective. L'engagement des jeunes au sein de différents dispositifs de mobilité européenne disponibles en région Bourgogne-Franche-Comté leur permet de s'ouvrir aux autres et de développer cette citoyenneté européenne.

Nombreux sont les enjeux de la mobilité des jeunes, notamment pour les jeunes ayant moins d'opportunités comme ceux issus de QPV et de ZRR. A ce titre, leur insertion socioprofessionnelle représente un défi auquel la mobilité se révèle parfois être l'une des clés.

Mme ZIVKOVIC a donc invité la salle à profiter de cette journée d'échanges pour initier des projets de coopération internationale impliquant les jeunes pour construire la société de demain et faire avancer l'Europe de la paix et de la démocratie.

Mme ZIVKOVIC a tenu à remercier les structures présentes qui sont engagées ou vont s'engager auprès de la jeunesse et toutes celles qui ont contribué à alimenter cette réflexion sur l'Europe. Elle a également remercié la DREETS de Bourgogne-Franche-Comté pour leur soutien, la Maison-Phare pour leur accueil et BFC International pour avoir co-organisé cette rencontre.

🗣️ **Mme Anne-Laure GAUTHIER**, cheffe du service Égalité des Chances et Accès à l'Emploi, DREETS Bourgogne Franche-Comté

Mme Anne-Laure GAUTHIER a remercié l'ensemble des institutions en lien avec l'accessibilité de la mobilité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Par ailleurs, elle souligne le très bon partenariat sur la Politique de la Ville en Bourgogne-Franche-Comté entre l'État et les collectivités.

Mme Anne-Laure GAUTHIER a aussi relevé le solide partenaire de la DREETS que constitue BFC International pour conduire des actions en QPV en matière de lutte contre les discriminations.

Elle a notamment rappelé qu'il y avait une nouvelle géographie prioritaire comprenant une augmentation du nombre de QPV (+4) mais une baisse de la population au niveau régional dans les QPV. En effet, les QPV représentent 5,3 % de la population en région Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, la population en question cumule bon nombre de freins.

En ce qui concerne la Politique de la Ville de Dijon, Mme Anne-Laure GAUTHIER a déclaré qu'il s'agissait d'une politique subsidiaire au droit commun visant à faciliter et à favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

De plus, elle affirme que l'année 2024 s'articule autour d'une volonté de prioriser les QPV dans le droit commun, de par les contrats aidés, notamment avec des taux incitatifs pour les demandeurs d'emploi en QPV.

En dernier lieu, Mme Anne-Laure GAUTHIER a indiqué la promulgation de la loi pour le plein emploi qui a vocation à créer des parcours sans couture avec une meilleure coordination des acteurs pour les personnes les plus éloignées : les jeunes et les QPV sont des cibles prioritaires.

🗣️ **Mme Liliane LUCCHESI**, présidente de BFC International, conseillère régionale déléguée à la solidarité internationale, aux Objectifs de Développement Durable et à la mobilité internationale des jeunes

Mme LUCCHESI a tout d'abord remercié Mme Sladana ZIVKOVIC, adjointe déléguée aux relations internationales, au tourisme et au congrès, Ville de Dijon, ainsi que les services de la Ville de Dijon, Mme Anne-Laure GAUTHIER, Cheffe du service Égalité des Chances et Accès à l'Emploi, DREETS Bourgogne Franche-Comté, M. Mathieu DEPOIL, directeur de la Maison-phare et son équipe, pour leur accueil ainsi que l'ensemble des partenaires notamment France Volontaires, Agence Erasmus + Jeunesse et Sport, Agence du Service Civique qui ont fait le déplacement depuis Paris, et tous les acteurs du territoire bourguignon-franc-comtois qui ont accepté de venir partager leurs expériences

BFC International est une association de loi 1901 au service de l'intérêt général et un réseau régional multi-acteurs qui a pour objectif de renforcer la qualité et l'impact des projets de coopération et de solidarité internationale menés en région et à l'international.

Nos missions consistent en l'animation d'un observatoire régional, l'information et la promotion des initiatives, l'accompagnement et le renforcement des capacités des acteurs, la mise en réseau et l'animation du territoire.

L'action de BFC International s'inscrit en complémentarité des politiques publiques locales et nationales. Dans cette logique, nous développons des partenariats avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence du Service Civique, l'Agence Française de Développement, France Volontaires, les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État dans notre région - tout particulièrement, avec la Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté, la Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC), la Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Notre réseau se veut être un réseau de proximité, ancré sur le territoire régional, engagé pour le développement des initiatives des acteurs, mais sans se substituer à elles. C'est pourquoi nous sommes toujours vigilants à créer et développer des outils qui bénéficient, au-delà de nos membres, à tous les acteurs du territoire et qui puissent s'inscrire sur le moyen et le long termes de manière pérenne et structurelle.

BFC International est engagé depuis plusieurs années dans le champ de la mobilité internationale à travers le soutien à des projets de mobilité collective ou de mobilité individuelle, notamment via les chantiers de jeunes internationaux, le Service Civique à l'international et en réciprocité, le Corps Européen de Solidarité de la Commission Européenne ou d'autres dispositifs sur lesquels nous reviendrons au cours de la rencontre.

Les personnes présentes aujourd'hui en sont sûrement déjà convaincues, mais il me paraît nécessaire de rappeler tout l'impact que peut avoir un projet de mobilité réussie dans le parcours d'un jeune, tant personnel que professionnel. Que ce soit pour se former, pour trouver sa voie, pour mieux se connaître, pour découvrir le monde, se confronter à l'altérité, pour apprendre une langue ou parfois pour reprendre le chemin de l'école ou de la vie professionnelle. Nous minimisons encore trop l'intérêt et l'impact de la mobilité européenne et internationale dans nos politiques éducatives et de jeunesse, mais aussi dans le cadre de la Politique de la Ville ou des politiques de cohésion territoriale et de soutien à la ruralité.

Plus largement, et c'est le sujet de notre journée de travail, la mobilité européenne et internationale est un levier à l'insertion professionnelle et une réponse aux situations de décrochage que vivent certains jeunes : au-delà de favoriser l'accès à l'emploi, elle renforce la confiance en soi, facilite l'acquisition de compétences sociales et professionnelles, l'adaptabilité ou la maîtrise d'autres langues étrangères. Elle donne envie aux jeunes de s'engager en tant que « citoyennes et citoyens ». La plupart d'entre nous, présents aujourd'hui, avons eu la chance de découvrir un pays étrangers. Nous avons pu percevoir l'impact que cela a eu dans nos vies respectives et nous devons nous rappeler que cette chance reste réservée à un nombre encore trop restreint de personnes et notamment de jeunes des QPV et de la ruralité.

Mais sans faire preuve de naïveté ou d'idéalisme, je sais également ô combien s'engager dans cette voie avec sa structure n'est pas facile. Il faut trouver du temps, il faut trouver des moyens financiers, rédiger des dossiers, il faut se former ou former ses collègues, il faut convaincre ses responsables ou ses élus, il faut faire face à des situations inattendues avec les jeunes ou leurs accompagnateurs que nous soutenons, etc.

C'est pour cette raison que toutes les structures du territoire doivent pouvoir bénéficier d'outils et d'accompagnement pour mettre le pied à l'étrier, développer leurs projets, mettre en place de nouvelles initiatives. Nous avons plusieurs défis devant nous :

- › Sensibiliser et informer davantage les jeunes et les structures de la région ;
- › Mieux accompagner en ingénierie de projets les acteurs qui souhaitent faire leurs premiers pas dans la mobilité européenne et internationale ;
- › Faciliter la mise en réseau et les synergies ;
- › Développer de nouveaux outils pour faciliter l'engagement ;
- › Valoriser les initiatives.

Pour finir, il s'agit de permettre au plus grand nombre de jeunes de bénéficier d'une mobilité en Europe, afin que la « génération Erasmus » ne concerne plus qu'une portion de notre jeunesse, mais qu'elle soit tout entière concernée.

C'est dans ce contexte que BFC International en partenariat avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) ; avec le soutien de la Ville de Dijon, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Erasmus + Jeunesse et Sport, la Maison de Rhénanie Palatinat, la Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales de Bourgogne-Franche-Comté, Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté, Léo Lagrange et France Volontaires co-organisent cette journée à destination de toute structure engagée en faveur du développement local, des zones de France Ruralités Revitalisation, des QPV, de l'éducation, de la jeunesse, de l'insertion, de la citoyenneté et de la mobilité internationale.

Cette rencontre se déroule à l'occasion du mois de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté et plus particulièrement dans le cadre du Printemps de l'Europe de la Ville de Dijon. Cette rencontre sera rythmée de témoignages d'acteurs et de jeunes impliqués dans des projets de mobilité, de partages d'expériences, parfois de rencontres avec notamment des volontaires Européens et de Service civique présents sur le territoire.

Elle s'articule autour de temps d'échanges, d'ateliers de pratique, d'une conférence mais aussi de cours-minutes pour découvrir le champ des possibles. Nous espérons qu'elle vous permettra d'enrichir votre pratique et pourquoi pas de faire un 1^{er} pas dans la mobilité, ou pour les structures déjà engagées ou souhaitant s'engager de développer leur réseau ou de s'inspirer de nouvelles pratiques.

L'équipe de BFC International, notamment Anna Barras, responsable du pôle Europe et mobilité internationale, se tient à la disposition de chacune et chacun d'entre vous pour répondre à votre question et vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre de vos initiatives. Je vous souhaite à toutes et tous une matinée riche en échanges et en perspectives d'actions.



Conférence d'introduction



🗣️ Mme Liliane GARREAU, cheffe du service Pôle Europe International, GIP - FTLV de Bourgogne

Le service GIP - FTLV relève de l'Education Nationale et plus particulièrement de l'éducation tout au long de la vie, en appui à la formation continue. Le dispositif s'inscrit aussi dans la formation initiale, la validation des acquis et de l'expérience et l'apprentissage afin d'accompagner l'offre de formation de la région, notamment post-bac avec les BTS par exemple.

Ce travail permet de fournir des outils et des ressources pédagogiques mais aussi des formations pour les accompagnateurs des apprenants. La formation évolue et il faut donc faire évoluer les référentiels. Mme GARREAU souligne l'importance des projets de formation à travers la création d'outils de ressources pour les acteurs et enseignants en particulier. En effet, si les personnes qui accompagnent les jeunes et les apprenants ne sont pas eux-mêmes

formés, et non pas seulement sensibilisés, l'accompagnement sera d'autant plus compliqué et inadéquat. Il faut que ce soit une marche en avant vers l'Europe.

Le GIP - FTLV de Bourgogne est extrêmement engagé sur cette question de l'insertion et de la formation professionnelle car le recteur préside le conseil d'administration. De plus, le directeur du GIP - FTLV de Bourgogne est aussi un délégué du recteur à la DRAFPIC (Direction Régionale Académique de la Formation Professionnelle Initiale, Continue et de l'Apprentissage), qui est un service du rectorat animant et coordonnant les activités des GRETA et GRETA-CFA. En effet, il conseille le recteur sur les questions de formations et d'insertion professionnelle.

 **Mme Sarah CHOBEAUX**, responsable du secteur international, CEMÉA Bourgogne-Franche-Comté

Les CEMÉA sont, depuis 1937, un réseau d'associations d'éducation populaire et notamment de formation aux métiers de l'animation et la culture, en activité à l'international et particulièrement centrés sur les dispositifs Erasmus+ Jeunesse et Sport. Les mobilités organisées dans le cadre du CES, par exemple, favorisent la mixité et l'ouverture au monde par la citoyenneté. Les CEMÉA sont présents dans toutes les régions, sur divers champs d'intervention comme sur la partie travail social.

Les encadrants et les partenaires participent aussi aux projets de mobilité parfois afin de devenir ambassadeurs de la plus-value de la mobilité internationale.

La mobilité des apprenants est-elle un tremplin pour l'insertion professionnelle ?

Liliane GARREAU souligne le besoin de cadre d'une part et d'initiatives ou de programmes qui permettent de s'inscrire dans cette dynamique d'autre part. En 2017, le discours d'Emmanuel MACRON, Initiative pour l'Europe à la Sorbonne, a marqué les pratiques en termes d'insertion d'un parcours européen dans les cursus des jeunes. Se pose alors la question de la mobilité, mais à quelles fins ? Sous quelles formes ? Ces dernières doivent être définies dans un projet (pédagogique ou non) et développer la mobilité dans le cadre d'un partenariat afin d'aider, accompagner et sécuriser les jeunes. Les discours insufflent des initiatives à l'échelle institutionnelle, mais ce sont les jeunes qui parlent aux jeunes avant tout.

Il s'agit là d'un facteur déclencheur de la mobilité qui se révèle alors être un tremplin pour la montée en compétences des jeunes mais aussi pour leur développement personnel et social. La mobilité permet aussi une reconnaissance professionnelle avec des outils pédagogiques tels que Europass ; ainsi qu'une ouverture au monde et à soi-même pour le jeune, qui va faire des expériences et se construire un réseau afin de gagner en maturité.

Néanmoins, on note parfois une dépendance au bon vouloir de l'employeur dans une situation d'apprentissage ou d'alternance car la mobilité doit être validée par ce dernier, qui n'en voit pas toujours l'intérêt au premier abord. Pourtant, il ne faut pas oublier que l'apprenti est aussi un salarié : il a, de ce fait,

droit à la formation continue et par extension, à des périodes d'apprentissage à l'international. La transmission de compétences par le biais de la mobilité est bien réelle et permet à l'apprenti de faire valoir ses acquis à son retour en France.

Sarah CHOBEAUX évoque quant à elle, en complément, les différentes approches de la mobilité (le volontariat en lien avec le projet professionnel en comparaison avec la césure pour voir et faire autre chose). Dans tous les cas, les jeunes vont acquérir des compétences transversales d'une manière ou d'une autre qui auront un impact sur divers aspects de leur vie personnelle et professionnelle.

Quels sont les freins à la mobilité dans les QPV et les ZRR ?

Ils existent avant même de partir à l'international ou d'accueillir un jeune venu de l'étranger, rappelle Liliane GARREAU. La mobilité régionale représente déjà un défi avec les contraintes d'accès en transports en communs notamment. Intégrer des mobilités, même européennes, dans les contrats de formations avec des périodes de stage ou d'études à réaliser obligatoirement à l'étranger devient alors un enjeu tout particulier car la mobilité (et ses freins) commence bien avant le départ effectif.

Les adultes et les encadrants de la formation et de l'emploi représentent aussi un frein socio-économique et psychologique de par leur méconnaissance des programmes et des possibilités de mobilité ainsi que des dispositifs de financement. Or, dans un cadre pédagogique, les freins disparaissent si l'accompagnement est pertinent et les financements bien présents, afin de mettre l'aspect financier de côté.

Sarah CHOBEAUX ajoute que la peur de quitter ce que l'on connaît est toute aussi présente, certains jeunes ne conçoivent pas le voyage pour rendre visite à de la famille à l'étranger comme une mobilité car il s'agit d'une démarche et d'une destination qu'ils connaissent bien par exemple.

Les jeunes ont parfois des responsabilités familiales (personnes à charge, s'occuper d'un proche...) et des dilemmes plus concrets tels que la question de leur logement en leur absence, auxquels les encadrants et les contrats de formation ne peuvent malheureusement pas pallier.

Si la question de la langue et des outils numériques peut se résoudre dans la pratique, des préoccupations matérielles et personnelles ne trouvent pas toujours de solution satisfaisante.

Les jeunes souffrent aussi parfois d'un manque de curiosité interculturelle et ne voient pas la plus-value des bonnes pratiques ailleurs dans certains domaines professionnels (la puériculture et l'éducation par exemple). De la même manière qu'un employeur qui ne se rend pas compte de l'intérêt de la mobilité pour un apprenti : ce dernier a parfois besoin qu'on lui expose plus concrètement ce qu'il peut en retirer.

À l'inverse, quels sont les leviers qui favorisent la mobilité ?

Sarah CHOBEAUX évoque à nouveau l'importance et l'impact que peut avoir un encadrant ou un animateur conscient des enjeux de la mobilité. Les adultes qui entourent le jeunes peuvent valoriser la mobilité de manière beaucoup plus concrète s'ils sont eux-mêmes internationalisés.

Comment l'interculturalité peut-elle bénéficier à la lutte contre les discriminations et les préjugés ?

Sarah CHOBEAUX résume ces bénéfices en quelques mots : l'interculturalité permet de comprendre sa place dans le monde et dans son pays pour mieux s'y intégrer.

Enfin, comment s'y prendre pour mettre en place un projet de mobilité internationale ?

Liliane GARREAU réitère l'importance de s'entourer d'une communauté et de compétences diverses et variées afin d'associer différents services qui auront tous leur rôle à jouer dans ce projet dès le début de l'élaboration de ce dernier.

POUR EN SAVOIR PLUS :

📍 **GIP FTLV de Bourgogne (pôle Europe international) :** <https://pole-europe-international.gipftlv-bourgogne.fr/>

✉ liliane.garreau@ac-dijon.fr

📍 **CEMÉA BFC (pôle international) :** <https://cemeabfc.org/international/>

✉ sarah.chobeaux@cemeabfc.org

Table ronde : parcours d'engagement, regards croisés et échanges avec la salle - témoignages de jeunes et de structures



De nombreux dispositifs de mobilité européenne et internationale peuvent être mobilisés par les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté, en permettant aux jeunes bourguignons-francs-comtois de vivre une expérience de mobilité internationale visant aussi une forme d'engagement citoyen. Cette table-ronde rassemblait quatre structures ayant mobilisé des dispositifs différents. Elles nous ont proposé, accompagnées de leurs volontaires, un retour d'expérience et une présentation des projets qu'elles ont ainsi pu mettre en place chacune.

🗣️ **M. Antoine RACKI**, responsable du site Alpha-léo Dijon, Fédération Léo Lagrange – Retour d'expérience sur la mise en place du dispositif Corps Européen de Solidarité (CES) de la Commission Européenne

Alphaléo est un programme de l'association Léo Lagrange dont la principale mission est d'accompagner les jeunes, sur les territoires, dans l'accès aux aides et services auxquels ils ont droit. Ils proposent notamment un accompagnement sur le dispositif

du Corps Européen de Solidarité (CES), financé par ERASMUS+, ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans et permettant de s'engager dans une mission de volontariat en vivant une mobilité européenne.

Le CES permet à de nombreux jeunes de vivre des expériences enrichissantes et formatrices sur le moyen tout comme sur le long terme. Même les missions les plus compliquées sont utiles pour les jeunes car elles leur permettent de développer leurs expériences aussi bien personnelles que professionnelles. Cependant, l'accès au dispositif est dans les faits très limité tant le parcours de candidature se révèle long et complexe.

Qu'elle soit courte, longue ou écourtée, la mobilité est toujours une plus-value. On remarque que la prise de conscience récente sur les notions de santé mentale a changé les pratiques ainsi que la perception d'un jeune « normal ». Ainsi, l'inclusivité et la singularité de chaque individu prend plus d'importance que jamais et impacte le choix du pays d'envoi notamment.

L'impact de la mobilité varie entre un jeune issu de la Bourgogne « intellectuelle » et un autre jeune confronté à plus de freins. Tous deux représentent à la fois l'organisme d'envoi, la ville, la région et le pays dont ils sont originaires et doivent donc être de bons « porte-drapeaux », ce qui encourage et facilite des envois diversifiés.

La mobilisation des QPV repose sur des tiers-lieux afin d'accueillir et accompagner les jeunes dans leurs projets de mobilité courte pour commencer, idéalement dans un pays avec une équipe francophone avant de basculer sur une mobilité plus longue par la suite, si les contraintes financières le permettent.

Témoignage de Florine BÉCUE, jeune volontaire ayant effectué une mission avec le CES en Slovaquie au sein de Park Istra

Florine voulait découvrir une autre culture tout en étant au service de l'intérêt général. C'est pourquoi le corps européen de solidarité lui semblait être le meilleur dispositif pour répondre à ce souhait. En effet, ce type de mobilité lui a permis de côtoyer d'autres jeunes, qui comme elle, désiraient collaborer dans un environnement différent du leur.

En ce qui concerne la vie quotidienne, les volontaires de divers origines étaient regroupés dans une mai-

son où l'anglais prédominait lors des échanges pour plus de praticité. Chacun avait un rôle à jouer aussi bien dans la vie en communauté que pour mener à bien la mission qui leur avait été confiée.

Les encadrants sur place furent très accueillants et facilitateurs pour guider les volontaires au fur et à mesure de leur mission. L'objectif était pour Florine de participer à une expérience d'entraide qui lui a donné envie de continuer d'avancer en lien avec la thématique de la solidarité internationale et l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets personnels.

POUR EN SAVOIR PLUS :

 **Alphaléo** : <https://www.alphaleo.fr/>

 alphaleodijon@leolagrance.org

M. Marcel PAQUES, Peuples Solidaires Jura - Retour d'expérience sur la mise en place d'un projet d'accueil d'une jeune en service civique en réciprocité (SCR)

Fondée en mars 2011, Peuples Solidaires Jura soutient les hommes et les femmes qui, partout dans le monde, luttent pour leurs droits sociaux, économiques et culturels. Ses objectifs sont de favoriser le développement solidaire des peuples, de participer à l'éducation populaire, et notamment de créer des liens de solidarité. Par ailleurs, concernant la mobilité internationale, la structure a fait le choix d'accueillir une jeune en service civique en réciprocité pour continuer dans cette dynamique de coopération internationale.

En ce qui concerne les difficultés relatives à la mobilité, elles débutent avant même le départ (obtention du visa), selon M. PAQUES, et perdurent à l'arrivée avec la question du logement (parfois précaire), l'adaptation au climat local, à la culture et aux expressions idiomatiques.

En effet, la socialisation des jeunes n'est pas toujours évidente s'ils n'ont pas l'occasion de fréquenter des personnes de leur âge en dehors de l'association. Cela faciliterait pourtant d'autant plus l'ouverture au monde et l'extension du champ personnel et culturel des jeunes. Par ailleurs, l'interaction des volontaires avec les collégiens et lycéens de

la région permet d'évoquer plus tôt les questions de mobilité, lorsque les jeunes n'ont pas encore d'idées préconçues, afin de potentiellement lever certains freins psychologiques par la suite.

🗣️ Témoignage de Sidonie SOA, jeune volontaire burkinabè venue effectuer une mission de Service Civique en réciprocité

« Ma motivation pour le Service Civique en France est partie de ma volonté de découvrir d'autres cultures, d'autres façons de vivre et aussi de travailler en équipe avec des personnes d'autres cultures au sein d'une association qui lutte pour des causes nobles.

Vu la crise diplomatique entre mon pays et la France, il a été difficile d'avoir le visa mais finalement, grâce aux acteurs de la mobilité internationale, cela a été vite résolu.

Ma mission se passe bien et tire d'ailleurs vers sa fin et je suis satisfaite de tout ce que j'ai appris tant sur le plan professionnel qu'humain. »

POUR EN SAVOIR PLUS :

🗣️ Peuples Solidaires Jura :
<https://www.peuplessolidairesjura.org/>
✉️ marcel.paques.pro@gmail.com

🗣️ Mme Delphine ISSARTEL, chargée de projets Service Mobilité internationale, Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté - Retour d'expérience sur la mise en place d'un Stage Monde

Le réseau Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté a pour objet d'informer et de soutenir les jeunes dans tous les domaines qui les concernent. Il intervient dans les champs concourant à l'amélioration de leur qualité de vie dans les territoires ruraux, périurbains et urbains.

Que cela concerne l'orientation, la formation, l'emploi, les stages, les jobs, la santé, le logement, la vie quotidienne, le service civique, les aides aux projets, la mobilité internationale, les sports, les loisirs ou encore la Carte Avantages Jeunes ; toutes les équipes du réseau Info Jeunes sont mobilisées pour conseiller et accompagner les jeunes. Elles peuvent mettre en place, seules ou en partenariat, toutes manifestations, activités et prestations, utiles pour la jeunesse.

Dans un esprit permanent d'ouverture à tous et de respect des différences, le réseau Info Jeunes vise à favoriser l'épanouissement des jeunes, leur bien-être, leur prise d'initiative, leur engagement social, leur mobilité en France, en Europe et dans le monde, ainsi que le développement d'un environnement qui leur soit favorable.

Par ailleurs, la mise en relation des jeunes facilite les démarches (ils se succèdent dans un même logement par exemple) et l'expérience à l'étranger leur offre des opportunités d'emploi sur place en plus de valoriser leur CV en France et de permettre des mobilités parfois plus longues que celles proposées dans le cadre de leur cursus académique.

🗣️ Témoignage de Mirador MURAGWA LIZA, jeune ayant effectué un stage à l'international (Stage Monde)

« J'ai effectué ce stage dans le cadre de ma césure, car je souhaitais faire une pause dans mes études entre la Licence et le Master. Mon objectif était de découvrir concrètement en quoi consistait la communication en entreprise. Grâce à Stage Monde, j'ai eu l'opportunité de réaliser un stage à l'Alliance Française de Porto, au sein du département communication et événementiel.

Ce département étant très jeune, j'ai pu toucher à tous les aspects de la communication : de la communication interne à la communication externe, en passant par le développement et la promotion de projets culturels. Cette expérience m'a permis de voir en pratique ce que j'avais appris théoriquement, et d'acquérir de nouvelles compétences.

D'un point de vue professionnel, ce stage m'a apporté une compréhension claire de la direction que je voulais donner à mon Master et à ma carrière. J'ai réalisé que je voulais orienter mon avenir professionnel vers l'international et vers des projets à dimension plus humaine. Cette expérience a été révélatrice quant à mes préférences et mes aversions dans le domaine de la communication.

En outre, j'ai fait des rencontres incroyables, tant sur le plan personnel que professionnel. J'ai eu la chance de recevoir une proposition d'embauche à la fin de mon stage. Bien que cette proposition fût très attrayante, j'ai choisi de la décliner. Je ne me sentais pas encore totalement confiante dans mes capacités et je voulais terminer mon Master pour me sentir plus légitime dans un poste de ce type.

En résumé, cette expérience professionnelle restera un pilier important dans mon parcours. Elle m'a apporté des compétences et des insights précieux qui me permettront de postuler à des Masters, que ce soit en France ou à l'étranger. »

POUR EN SAVOIR PLUS :

📍 Agitateurs de mobilité :

<https://www.agitateursdemobilite.fr/>

✉ plateforme@agitateursdemobilite.fr

👤 **M. Samuel OFFREDI**, directeur de l'association Magna Vox – Bénéficiaire d'un financement Erasmus + pour un programme d'échanges de jeunes

Magna Vox est une association animée par une démarche éducative et spécialisée dans les arts et médias : elle produit notamment des podcasts, des jeux, des émissions radios ou des vidéos sur des sujets engagés comme par exemple la place de la femme, les fake news, la thématique LGBT, etc. Magna Vox travaille avec les jeunes à travers leurs projets et passions, en collaboration avec des acteurs de terrain locaux et internationaux et notamment grâce à un partenariat franco-allemand.

En effet, de par un financement européen Erasmus + « Échanges de jeunes », Magna Vox réalise depuis 2019 le projet Europe Convergence co-construit entre trois pays européens. Ce projet regroupe chaque année une quarantaine de jeunes diplômés : journalistes, musiciens, communicants et cuisiniers. Ils sont ainsi encadrés par des professionnels du secteur pour monter des projets mobiles de coopération à travers les trois pays partenaires. En 2023, le projet s'est déroulé en France, en Allemagne et en Pologne. Le couple franco-allemand se projette par la suite sur 5 ans à travers un solide partenariat à Mayence. Ce qui est entre autres particulièrement valorisant et formateur pour les jeunes participants puisque c'est à Mayence qu'est situé le média franco-allemand ARTE.

Europe Convergence s'organise sur un format d'apprentissage informel et constitue pour les jeunes un véritable complément aux études du point de vue du développement personnel, de l'ouverture interculturelle et de l'insertion professionnelle. Par exemple, la

participation des jeunes intermittents du spectacle aux projets Europe Convergence permet de développer et diversifier leurs compétences, constituant un véritable atout pour pallier leur statut spécifique qui ne favorise pas une certaine stabilité professionnelle. Ainsi, on cherche à entreprendre autrement à travers une invitation à la médiation culturelle, actrice d'une évolution sociale. De plus, la participation aux programmes européens Erasmus + permet à l'issue des projets d'accéder au Youthpass, un diplôme européen reconnaissant la participation à un projet européen et valorisant les bénéfices de l'apprentissage informel.

En ce qui concerne les dispositifs de mobilité internationale, Magna Vox accompagne les jeunes dans leur projet. Les mobilités les encouragent à développer des compétences dans leur domaine professionnel mais aussi à découvrir d'autres éléments qui ne relèvent pas forcément de ce dernier. Les mobilités de groupe permettent de créer un réseau et d'étendre leur champ d'action au-delà des frontières de leurs pays d'origine ou encore l'échange de bonnes pratiques (de la technicité ou des notions de mutualisation par exemple).

POUR EN SAVOIR PLUS :

📍 Magna Vox (Europe Convergence) :

<https://www.magnavoxproductions.com/projets-europeens/europe-convergence>

✉ sam@magnavoxproductions.com

Ateliers et foire aux outils



Cette activité prévoit une réflexion sur des thématiques liées aux plus-values des mobilités internationales chez les jeunes, autour d'un outil pédagogique. L'ensemble des participants a été réparti en 4 groupes équivalents d'environ 6 participants. Chaque groupe avait une vingtaine de minutes pour échanger sur chaque atelier. Chaque groupe a donc participé aux quatre ateliers, à tour de rôle.

✳️ ATELIER 1 • La mobilité internationale : quelles motivations ? - Mme Delphine ISSARTEL, chargée de projets Service Mobilité internationale, Info Jeunes Bourgogne-franche-Comté

Outil : Jeu de cartes « Quelle mobilité pour moi ? Je fais le test ! »

La plateforme d'information sur la mobilité internationale Agitateurs de mobilité a créé ce jeu qui vise à aider les jeunes à choisir le type de mobilité qui leur conviendrait le mieux s'ils souhaitent partir à l'étranger mais ne savent pas par où commencer. Ainsi, l'objectif du jeu est d'orienter les participants vers le type de mobilité internationale qui leur correspond le mieux selon leurs motivations.

Le principe du jeu est simple : à chaque tour, il s'agit de choisir sa carte préférée pour voir dans quel type de mobilité le participant pourrait se projeter. À chaque tour, il faut sélectionner une carte, dont il faut noter la motif pour ne pas l'oublier (cœur, pique, trèfle ou carreau). Lorsque les 4 tours seront passés, il faudra compter les couleurs sélectionnées : la couleur majoritaire correspond à votre résultat ! Découvrez quel type de mobilité vous correspond en lisant les résultats, cela pourra vous aider dans votre projet. Evidemment, il se peut qu'il n'y ait pas de couleur majoritaire, dans ce cas, il faut regarder les cartes résultats des différentes couleurs sélectionnées.

POUR EN SAVOIR PLUS :

🔗 Le jeu « Tu préfères » en ligne :
<https://bit.ly/4cQ1Jky>

✉️ plateforme@agitateursdemobilite.fr

✿ ATELIER 2 • Mobilité et éducation à la citoyenneté mondiale - Mme Charlotte ANÉ, chargée de mission, BFC International

Outil : Jeu du pas en avant

Cette animation permet de se mettre dans la peau d'un jeune de niveau scolaire primaire ou secondaire et de comprendre, à travers le jeu de rôle, les diverses difficultés d'accès à l'éducation dans le monde.

L'objectif de l'animation est de permettre aux participants de prendre conscience des inégalités d'accès aux droits fondamentaux, en particulier à l'éducation ; travailler sur les représentations et déconstruire les stéréotypes. Pour cela, les participants ont en premier lieu reçu une carte personnage

De plus, cet outil pédagogique s'inscrit dans le champ de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et par extension dans une démarche d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM).

L'ECSI « a pour finalité de favoriser la construction d'un monde juste, solidaire et durable en incitant chacun et chacune à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement. En incitant chacun et chacune à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement, l'ECSI joue un rôle déterminant pour répondre aux grands enjeux contemporains et pour atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 ». Selon l'argumentaire « Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030 : le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ». Ce terme est plutôt employé en France.

Selon l'UNESCO, « un citoyen du monde comprend comment le monde fonctionne, apprécie les différences entre les personnes et travaille avec d'autres pour trouver des solutions à des défis de trop grande envergure pour une seule nation ». Il s'agit d'encourager les apprenants de tous âges à contribuer positivement à leurs communautés locales et mondiales, d'inculquer des valeurs qui reflètent leur vision du monde et donnent un but, tels que le respect de la diversité, l'empathie, l'ouverture d'esprit, la justice et l'équité pour tous.

In fine, l'ECM/ECSI est une démarche éducative (qui s'inscrit dans la durée, valorise l'échange et l'intelligence collective), politique (vision de la solidarité

internationale basée sur le respect des droits humains, l'égalité et la protection de la planète, en prenant en compte la richesse de la diversité culturelle), et émancipatrice (qui prépare et facilite une citoyenneté active, moteur de transformation sociale et de réduction des inégalités, du local au global).

POUR EN SAVOIR PLUS :

🔗 **Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté mondiale ? - BFC International :**
<https://bfc-international.org/education-a-la-citoyennete/quest-ce-que-leducation-a-la-citoyennete-mondiale/>

🔗 **Argumentaire commun de l'AFD :**
<https://www.afd.fr/fr/ressources/role-essentiel-education-citoyennete-et-solidarite-internationale-argumentaire-commun>

🔗 **Animation règles du jeu - le pas en avant :**
<https://www.solidarite-laique.org/wp-content/uploads/2018/05/Reglement-lePasEnAvant-Education-A4.pdf>

🔗 **Cartes à imprimer - le pas en avant :**
<https://www.solidarite-laique.org/wp-content/uploads/2018/05/CartesJeu-lePasEnAvantEducation.pdf>

✉ charlotte.ane@bfc-international.org

✿ ATELIER 3 • Identifier ses soft skills - M. Antoine RACKI, responsable du site Alphaséo Dijon, Fédération Léo Lagrange

Outil : Le Youthpass

L'objectif de cet atelier est de présenter les grandes lignes du Youthpass. Le Youthpass est l'instrument de reconnaissance développé pour les projets réalisés dans le cadre des programmes européens pour la jeunesse. Grâce au certificat Youthpass, la participation à ces projets peut être reconnue comme une expérience éducative et une période d'apprentissage non formel et informel. Le Youthpass prévoit un processus appliqué tout au long du cycle de vie du projet pour soutenir l'apprentissage des participants. Il sert également de stratégie pour améliorer la reconnaissance de l'apprentissage non formel en Europe.

L'accent de cet atelier est porté sur les compétences qui peuvent être développées durant une mobilité et d'échanger autour de celles-ci pour comprendre ce qu'elles évoquent et comment les jeunes peuvent les valoriser. En effet, les participants ont pioché parmi les huit compétences clés faisant partie de la brochure du Youthpass, à savoir :

- › La compétence multilingue ;
- › Les compétences personnelles, sociales et d'apprentissage ;
- › La compétence en matière de citoyenneté ;
- › La compétence en matière d'esprit d'entreprise ;
- › Les compétences de conscience culturelle et d'expression ;
- › La compétence numérique ;
- › La compétence mathématique et les compétences en sciences, technologie et ingénierie ;
- › La compétence en matière d'alphabétisation.

Ils ont ensuite dû argumenter sur les bénéfices d'une mobilité en lien avec la compétence piochée.

POUR EN SAVOIR PLUS :

🔗 **Alphaléo** : <https://www.alphaleo.fr/>

🔗 **Le Youthpass - les 8 compétences clés** : <https://www.youthpass.eu/downloads/13-62-379/Leaflet%20-%20revised%20key%20competences.pdf>

✉ antoine.racki@leolagrance.org

🔗 **ATELIER 4 • Valoriser des compétences dans le milieu professionnel - Mme Alice GRANDGIRARD**, chargée de mission mobilité d'apprentis, Fédération régionale des Maisons familiales rurales de Bourgogne-Franche-Comté

Outil : Panorama/carte mentale des compétences

Depuis plus de 10 ans, les Maisons Familiales Rurales de Bourgogne-Franche-Comté sont engagées dans la mobilité professionnelle des jeunes et adultes avec l'aide du programme.

L'objectif de l'atelier était d'identifier les différentes compétences professionnelles que peuvent acqué-

rir les jeunes lors de ces mobilités et comment ils pourront les valoriser. En effet, ces divers savoirs, savoir-faire et savoir-être émergent souvent lors d'expériences internationales.

Les périodes de formation en Europe et ailleurs apportent alors un complément clé, qui devient nécessaire, dans le parcours professionnel d'un jeune en formation pour se démarquer. A titre d'exemple, divers visées sont motivées par la mise en place de ces projets d'ouverture :

- › Aider les bénéficiaires à s'ouvrir à d'autres cultures, d'autres façons de vivre ;
- › Aider les bénéficiaires à lutter contre les discriminations ;
- › Aider les bénéficiaires à progresser en langue étrangère ;
- › Aider les jeunes à gagner en autonomie, à relever des défis ;
- › Favoriser la mobilité pour les bénéficiaires avec moins d'opportunités.

De fait, les compétences relevées par les participants au cours de cet atelier avaient trait à développer la prise d'initiatives, des méthodes de travail nouvelles et propres à un pays etc. Ainsi, ces bénéfices représentent des atouts aussi bien pour le jeune que pour la structure puisque ces acquis sont distincts de ceux obtenus dans la formation en France. Ils constituent donc une plus-value notable qui favorise leur insertion professionnelle, étant donné que cet aspect innovateur est recherché sur le marché du travail.

Lors de l'atelier, les participants devaient inscrire sur des post-it des compétences qu'ils pensaient pouvoir développer lors d'un temps de mobilité. Ils ont ensuite dû les trier en fonction du référentiel AKI, dont les logos des 5 compétences transversales étaient imprimées et affichées, en expliquant leur choix.

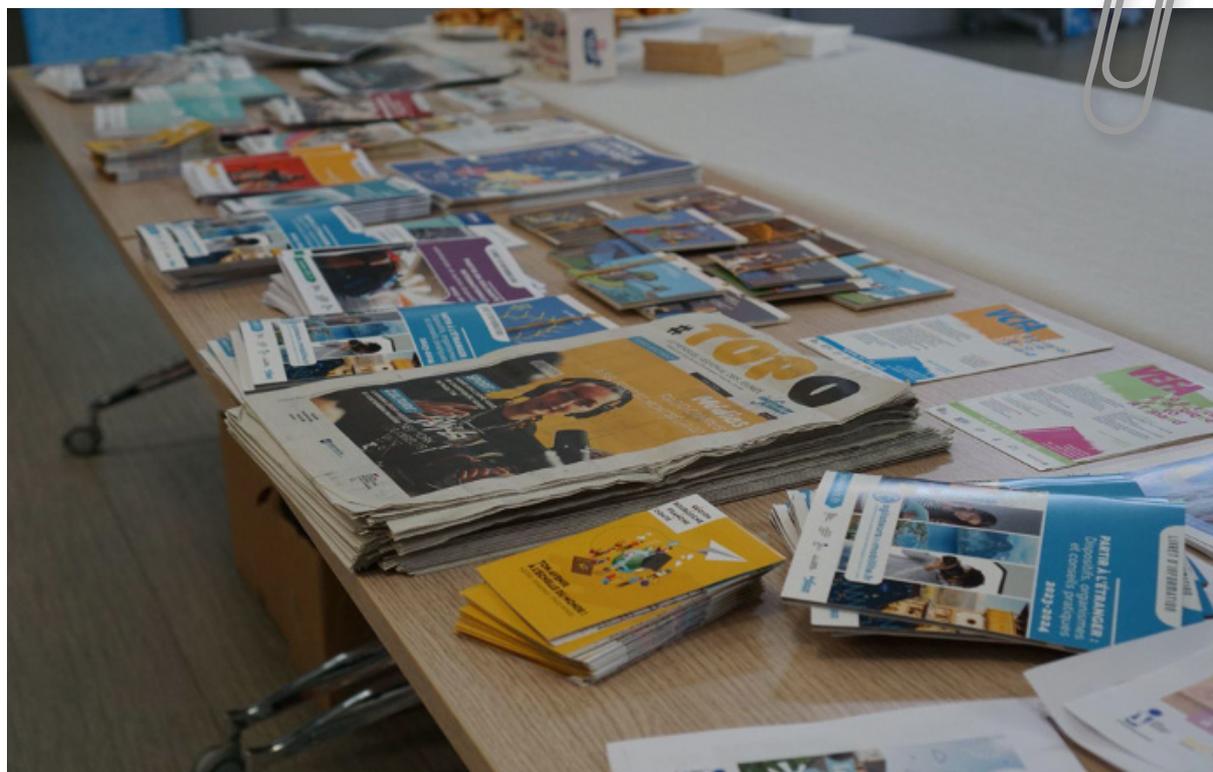
POUR EN SAVOIR PLUS :

🔗 **FR MFR BFC** : <https://www.mfr-bfc.fr/>

✉ alice.grandgirard@mfr.asso.fr

🔗 **Référentiel de compétence AKI** : https://www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/referentiel_FR.pdf

« Cours - minutes »



Le format de ce dernier temps de la journée était dédié à la présentation de divers dispositifs et autres moyens de partir à l'étranger. Cette activité a permis aux participants d'échanger avec les intervenants sur les modalités de chaque programme. Pour ce faire, chaque participant s'est vu désigner un numéro de groupe en fonction de ses préférences en termes de types de dispositifs, choisies lors de l'inscription. Chaque groupe a tourné sur 3 stands pendant 10 à 15 minutes maximum chacun.

🗣️ **Mme Franziska RIEGGER**, responsable du bureau des stages et de la mobilité, Maison de Rhénanie-Palatinat

Les projets franco-allemands (échanges et volontariat franco-allemands - VEFA/VCFA)

Le programme Échanges franco-allemands finance des projets de mobilité entre deux structures, d'une durée de 4 à 21 jours. Le groupe qui se déplace est celui qui dépose la demande de financement auprès de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Son objectif est de favoriser les échanges entre deux

groupes de jeunes, français et allemand, autour de projets aux thématiques variées (sciences, sports, art, culture etc.). La dimension linguistique des projets est valorisée.

Les subventions couvrent les frais de voyage, de séjour ainsi que les frais liés au programme, et peuvent également prendre en charge les frais d'accompagnement à raison d'un accompagnant pour 5 jeunes. La limite est fixée à 50 participants et les deux groupes doivent être équilibrés.

Le programme de Volontariat franco-allemand est une forme de service civique en Allemagne pour les jeunes de 18 à 25 ans. Les caractéristiques du volontariat franco-allemand sont les suivantes :

- › **Durée** : 10 à 12 mois
- › **Début des missions** : 1^{er} septembre
- › **Cadre** : Service Civique international, 35h/semaine
- › **Indemnités** : 558,17 € + 114,85 € /mois
- › **25 jours de formation** : 4 séminaires franco-allemands

Il peut prendre deux aspects distincts selon le type de structure :

- › **VFA en établissement scolaire et d'enseignements supérieur** : organisé avec l'OFAJ, il faut postuler auprès de cette structure ;
- › **VFA associatif (culture, écologie, sport, social, etc.)** : organisé par des associations partenaires (une association en Allemagne et une autre en France).

Par ailleurs, il existe deux types de volontariat franco-allemand : le volontariat écologique (VEFA) ou culturel (VCFA). Pour devenir structure d'accueil et participer au programme, il faut contacter la Maison de Rhénanie-Palatinat. Ces volontariats offrent aux jeunes une opportunité avérée d'insertion professionnelle dans le domaine de la nature et de l'agriculture pour le VEFA et dans le domaine des arts pour le VCFA. Ils leur permettent aussi le développement de compétences relationnelles et interculturelles, tout comme une ouverture d'esprit et une ouverture au monde.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- › **VEFA** : <https://ve-fa.org/>
- › **VCFA** : <http://www.vc-fa.org/>
- › **OFAJ** : <https://www.ofaj.org/>
- › **Maison de Rhénanie-Palatinat** : <https://maison-rhenanie-palatinat.org/>
- › riegger@maison-rhenanie-palatinat.org

👤 **Mme Mathilde MARCILLE**, chargée de mission Corps européen de Solidarité, Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport

Le Corps Européen de Solidarité (CES)

Le Corps Européen de Solidarité (CES) est un programme créé et financé par la Commission Européenne. Il permet aux jeunes de 18 à 30 ans de participer à des missions de volontariat autour de 6 axes prioritaires : 1) inclusion sociale et diversité, 2) protection de l'environnement, développement durable et action pour le climat, 3) transformation numérique, 4) participation à la vie démocratique, 5) promotion de modes de vie sain et de santé mentale, 6) innovation.

Les projets de volontariat offrent aux jeunes la possibilité de prendre part à des activités de solidarité et d'aider à répondre à des besoins identifiés au sein des communautés locales et à contribuer à relever d'importants défis sociétaux sur le terrain. Une mission de volontariat européen est caractérisée notamment par la dimension informelle de l'apprentissage (linguistique, culturel, etc.) et la reconnaissance de ces acquis et expériences (grâce au YouthPass).

Le Corps Européen de Solidarité se décline en plusieurs volets : le volontariat individuel, le volontariat en équipe et les projets de solidarité.

Le volontariat individuel est une activité de solidarité d'une durée de 2 à 12 mois et qui offre aux jeunes la possibilité de contribuer au travail quotidien des organisations, au bénéfice final des communautés au sein desquelles les activités sont menées. Dans des cas dûment justifiés, notamment pour encourager la participation des jeunes ayant moins d'opportunités, des activités de volontariat de 2 semaines à 2 mois peuvent être acceptées et mises en œuvre, et peuvent se poursuivre par une seconde mission long-terme (dans la limite de 12 mois maximum court terme + long terme). Les modalités de soutien financier sont les suivantes :

- › Prise en charge de l'assurance complémentaire (Henner) ;
- › Prise en charge des frais de transports aller-retour (forfait kilométrique) ;
- › Soutiens forfaitaires définis par le nombre de jours de mission et le pays d'accueil : soutien organisationnel de la structure d'accueil (logement et restauration) ; argent de poche du participant ; soutien à l'inclusion pour les missions investies par des jeunes avec moins d'opportunités.

Le volontariat en équipe, quant à lui, permet de mener des activités de solidarité ouvertes à des participants (≥5) venant d'au moins deux pays différents de faire du volontariat ensemble pendant une période allant de 2 semaines à 2 mois. Ces activités de solidarité pourraient notamment contribuer à l'inclusion des jeunes ayant moins d'opportunités. La composition des équipes de volontaires doit être internationale ; au moins un quart des volontaires doit provenir d'un pays autre que celui où se déroule l'activité.

Dans les équipes de volontaires, les participants effectueront des tâches pour un projet pendant une courte période (généralement, mais pas exclusivement, pendant les vacances, les pauses entre les périodes d'études, la transition entre l'éducation et le travail, etc.) Malgré leur courte durée, ces activités seront bénéfiques tant pour les individus que pour les communautés dans lesquelles le volontariat a lieu. Les modalités de soutien financier sont similaires à celles du volontariat individuel.

Le dernier volet des projets de solidarités soutient donc les projets de 2 à 12 mois ayant un impact sur un territoire donné au niveau local, sur des thématiques larges. Il soutient les groupes de jeunes informels (≥ 5) résidant en France déposant un projet, ou qui se font aider par une structure le déposant en leur nom. Les modalités de soutien financier sont les suivantes :

- › Forfait de 600 €/mois
- › Frais de coaching 214 €/jour (12 jours maximum)
- › Coûts exceptionnels à solliciter s'il y a des jeunes avec moins d'opportunités

Pour l'ensemble de ces volets, l'Agence Erasmus + prévoit une large offre de formation à destination des organisations et des participants.

Par ailleurs, les organisations souhaitant participer au programme doivent être labellisées :

- › **Label de qualité soutien** : accompagnement de volontaires au départ ;
- › **Label de qualité accueil** : accueil de volontaires internationaux en mission ;
- › Les demandes de labellisation soutien et accueil se font tout au long de l'année ;
- › **Label de qualité LEAD** : accès aux financements et coordination des projets ; 2 sessions de dépôts : une se clôturant le 1^{er} avril, une autre se clôturant le 1^{er} septembre.

Il y a 2 types de demande de financement :

- › ESC51 pour les projets de volontariat ;
- › ESC30 pour les projets de solidarité.

POUR EN SAVOIR PLUS :

📄 **Corps Européen de Solidarité (CES) :**
<https://www.corpseuropeensolidarite.fr/>

📄 **Guide du CES 2024 :**
<https://www.corpseuropeensolidarite.fr/espace-ressource/publication-du-guide-2024-du-corps-europeen-de-solidarite>

✉ mathilde.marcille@service-civique.gouv.fr

🗣️ **Mme Magali HUCBOURG**, chargée de mission, BFC International

Le Service Civique à l'International et en Réciprocité (SCIR)

Le Service Civique est un dispositif de volontariat individuel qui a été mis en place en 2010. Premièrement imaginé pour effectuer des missions en local, il a évolué pour s'ouvrir à la réciprocité (accueil de jeunes étrangers) et à l'international (départ de jeunes en Europe ou à l'international). Les missions de Service Civique à l'International et en Réciprocité sont ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Les missions durent entre 6 et 12 mois. Il s'adresse aux jeunes qui veulent découvrir le monde tout en participant à un projet qui a du sens.

Que ce soit pour l'envoi ou l'accueil d'un volontaire, la structure concernée doit détenir un agrément de Service Civique (le même pour le service civique en local et en réciprocité), accordé par la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). Les structures disposant d'un agrément, comme BFC International, peuvent faire de l'intermédiation en mettant à disposition un volontaire auprès d'une structure ne disposant pas de son propre agrément. Une subvention de 113,70 € au titre de la protection sociale peut aussi être accordée aux détenteurs d'un agrément de service civique à l'international. BFC International vous accompagne dans l'identification ainsi que dans la mise en lien de structures partenaires du réseau et vous soutient dans le suivi administratif et financier des volontaires.

Concernant l'indemnisation d'un jeune volontaire en mission à l'international, son montant s'élève à 558,17 € à compter du 1^{er} janvier 2024, auquel s'ajoute une prestation de subsistance de 114,85 € net pour aider le jeune à couvrir ses frais annexes. De plus, si le jeune est bénéficiaire du RSA ou d'une bourse sur critères sociaux, il peut percevoir un supplément du même montant.

Si vous menez des projets de coopération avec des partenaires à l'étranger, vous pouvez aussi construire un projet d'accueil de jeune volontaire international au sein de votre structure en France, dans le cadre d'un engagement de Service Civique en Réciprocité. Cette mission peut aussi se dérouler à l'étranger dans le cadre d'un engagement de Service Civique à l'international.

À ce titre, BFC International se propose de vous accompagner tout au long de la mise en place de votre projet de Service Civique.

BFC International a également un rôle d'intermédiation et est donc en mesure de soutenir votre structure de manière technique dans la construction d'une mission, l'accueil d'un-e volontaire ainsi que la gestion des diverses démarches administratives attendantes. Enfin, en fonction de la typologie de la mission et des publics cibles, BFC International peut aussi soutenir financièrement la mise en œuvre de la mission.

POUR EN SAVOIR PLUS :

🔗 **Service Civique :**

<https://www.service-civique.gouv.fr/>

🔗 **Le Service Civique - BFC International :**

<https://bfc-international.org/mobilite-europeenne-et-internationale/service-civique/>

🔗 **Guide technique - Accueillir un volontaire en Service Civique réciprocité :**

<https://bfc-international.org/wp-content/uploads/2022/09/BFCI-Guide-technique-Service-Civique-en-re%CC%81ciprocite%CC%81.pdf>

✉ magali.hucbourg@bfc-international.org

👤 **M. Thierry CRESPIN**, informateur jeunesse, Info Jeunes Bourgogne-franche-Comté, et **Mme Clarisse FELLMANN**, chargée de mission mobilité internationale, Région Bourgogne-Franche-Comté

Les stages hors études (Stages Monde, Erasmus +, France Travail)

Le programme Stage Monde propose des stages professionnels à l'étranger de 3 à 5 mois en lien avec le parcours et le projet professionnel, tous domaines professionnels concernés.

Le Stage Monde sert à acquérir une expérience professionnelle, des compétences linguistiques et une ouverture sur le monde, afin de faciliter l'insertion professionnelle au retour. Les Stages Monde enrichissent les parcours de vie et professionnels, que l'on soit à la recherche d'une expérience complémentaire, en besoin de césure dans les études, ou en voie de réorientation.

Il faut avoir entre 18 et 30 ans inclus (au moment du départ), être demandeur d'emploi (au moment du départ) et résider en Bourgogne-Franche-Comté. Il n'y a pas de diplôme minimum requis : seule compte l'importance de la cohérence et de la pertinence du stage.

Il n'est pas nécessaire d'être demandeur d'emploi lors du dépôt de la candidature, mais au moment du départ en stage. Il n'est pas nécessaire d'avoir trouvé son stage pour postuler : la candidature est acceptée à l'étape de projet. Tout projet est considéré de qualité et pourra être validé si les critères d'âge, de résidence, de statut et de projet sont respectés.

Le programme permet de partir dans le monde entier, Europe incluse et hors territoire français. La distance minimale est de 150 km entre le domicile en région et le lieu de stage.

Les départs sont possibles toute l'année et les délais sont variables : ils dépendent aussi de la durée de recherche du stage. La démarche de candidature et les formalités de validation du stage s'adaptent au projet (minimum 1 mois). Les formalités de visa peuvent rallonger les délais.

Le programme offre un soutien complet : convention de stage, assurances rapatriement et responsabilité civile, couverture maladie, bourse de stage ou maintien de l'allocation chômage (montant minimum 763 €/mois).

Pour postuler, il faut télécharger et compléter un dossier de candidature accompagné d'un CV en français format Europass, les envoyer par email au service enseignement supérieur et mobilité internationale de la Région à mobilite.jde@bourgognefranchecomte.fr et exposer son projet au cours d'un entretien avec Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté, maximum 15 jours après l'envoi du dossier. Le projet de stage est validé par la Région en comité de sélection une fois par mois.

La recherche d'un stage se fait en autonomie mais peut être accompagnée. Un accompagnement individualisé des candidats est assuré par Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté : aide à la recherche de stage, à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, mentorat etc.

POUR EN SAVOIR PLUS :

📄 **Témoignages de bénéficiaires :**

<https://www.agitateursdemobilite.fr/partagedexperiances>

📄 **Agitateurs de mobilité - Instagram :**

<https://www.instagram.com/agitateursdemobilite/?hl=fr>

📄 **Livret d'information du programme :**

<https://www.agitateursdemobilite.fr/uploads/elfinder/agitateursdemobilite/LIVRET%20-%20STAGE%20MONDE%2020222024.pdf>

✉ plateforme@agitateursdemobilite.fr

🗣️ **Mme Daria PLANTAK**, chargée de communication au pôle international, Université de Bourgogne

Les mobilités en études

Les mobilités dans le cadre des études prennent diverses formes : parcours classiques, doubles et triples diplômes, DUETI, formations enseignées en anglais, etc.

La plupart durent entre un semestre et une année universitaire. Les mobilités sont cumulables jusqu'à 12 mois par cycle (licence, master, doctorat etc.).

Elles s'effectuent principalement en Europe au sein d'établissements partenaires dans le cadre du programme Erasmus+ mais aussi au sein d'États

membres de l'Union européenne ; dans des pays tiers associés au programme comme la Macédoine du Nord, la Serbie, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie ou bien dans pays tiers non associés au programme.

Les mobilités dans le cadre des études comprennent également les stages (facultatifs ou obligatoires dans le cursus), dont la durée varie entre 60 jours minimum et 360 jours maximum. Les règles européennes de limitation de cumul doivent également être respectées (max 12 mois par cycle).

Tout organisme privé et public, à l'exception des structures qui gratifient les stagiaires sur des fonds de l'Union européenne, sont des organismes d'accueil éligibles.

Les mobilités en étude présentent de nombreux avantages, notamment celui de ne pas avoir l'impression de perdre de temps car l'établissement d'origine valide les crédits obtenus dans l'université d'accueil.

De plus, elles permettent la gratuité des droits d'inscription dans l'université étrangère et ouvrent les droits à diverses aides financières du programme Erasmus + selon les situations.

Il existe aussi la EU Academy qui propose un accès à une plateforme linguistique du programme Erasmus +.

D'autre part, les jeunes partant en mobilité partent le plus souvent dans des villes où est présent le réseau associatif Erasmus Student Network (ESN). Ces associations facilitent leur intégration et leur inclusions sociales.

Par ailleurs, il existe également des mobilités hybrides. Il s'agit de mobilités physiques courtes (entre 5 et 30 jours maximum) additionnées à des activités virtuelles pendant plusieurs semaines (12 mois maximum).

À l'Université de Bourgogne, diverses aides financières sont proposées comme la bourse Erasmus + études. Cette dernière varie : 225 €, 292 €, 348 €/mois en fonction du pays d'accueil.

L'équivalent pour les stages est la bourse Erasmus + stage pour ceux effectués dans le cadre du programme Erasmus+ : 498 €, 442 € ou 375 €/mois en fonction du pays d'accueil.

Il existe aussi des subventions Erasmus+ complémentaires pour aider les étudiants en situation de

handicap (mobilités Erasmus + études et stages) au niveau de l'hébergement, du suivi médical, d'une assistance etc.

Un complément financier Erasmus+ pour l'inclusion est proposé pour ces deux formats de mobilités, d'un montant de 250 €/mois. Il est basé sur certains critères comme le fait d'être boursier par exemple, mais pas uniquement.

Un autre complément financier Erasmus + pour les « voyages éco-responsables » s'élève à 50 € au total. Il concerne les mobilités dont la majeure partie du trajet aller/retour vers l'université ou l'organisme d'accueil se fait en train, en bus ou en covoiturage.

L'alliance *FORTHEM* (Fostering Outreach within European Regions, Transnational Higher Education and Mobility = cultiver l'engagement sociétal dans les régions européennes, enseignement supérieur transnational et mobilité) est une initiative de coopération entre 9 universités européennes : Université de Bourgogne en France ; Jyväskylän yliopisto en Finlande ; Latvijas Universitate en Lettonie ; Uniwersytet Opolski en Pologne ; Johannes Gutenberg-Universität Mainz en Allemagne ; Universitat de València en Espagne ; Università' degli Studi di Palermo en Italie ; Universitatea Lucian Blaga din Sibiu en Roumanie et Universitetet i Agder en Norvège.

L'alliance permet aux étudiants des universités partenaires de bénéficier de nombreux dispositifs comme les échanges Erasmus + classiques, des mobilités courtes collectives et individuelles, des FORTHEM Campus, une FORTHEM Digital Academy (plateforme d'apprentissage en ligne), des stages dans les régions partenaires, des FORTHEM Labs, des projets d'engagement civique, d'ambassadeurs étudiants, de groupes de Buddies et des possibilités spécifiques pour les étudiants en doctorat.

POUR EN SAVOIR PLUS :

📍 **Pôle international de l'Université de Bourgogne :**
<https://www.u-bourgogne.fr/international.html>

📍 **Alliance FORTHEM :**
<https://www.forthem-alliance.eu/>

✉ daria.plantak@u-bourgogne.fr

🗣️ **Mme Fiona MAURY**, chargée de mission KA1 Erasmus+, Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport

Les échanges de jeunes (Erasmus +)

Les échanges de jeunes sont des projets éducatifs qui offrent à des groupes de jeunes de différents pays l'opportunité de se rencontrer autour d'un thème d'intérêt commun (inclusion, développement durable, participation à la vie démocratique, etc.) et de développer des compétences –notamment linguistiques - en dehors d'un cadre éducatif formel comme une salle de classe.

Les projets sont construits dans le cadre d'un partenariat entre deux structures : une organisation d'envoi et une organisation d'accueil. Le dispositif finance ainsi des mobilités de 5 à 21 jours, qui s'inscrivent dans des projets dont la durée totale est comprise entre 3 et 24 mois.

Ces rencontres visent à encourager le dialogue et l'apprentissage interculturel en permettant aux jeunes de découvrir d'autres cultures et modes de vie. De même, ces activités contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et d'adhésion au projet européen. Elles encouragent ainsi l'engagement citoyen et la participation active des jeunes. Un échange de jeunes peut prévoir différents supports d'activité pour aborder les thématiques d'intérêt commun du projet : des ateliers, des débats, des jeux de rôle, des activités extérieures, etc. Le choix des thèmes devra s'inspirer des objectifs pour la jeunesse européenne.

Ces activités sont ouvertes aux jeunes âgés de 13 à 30 ans et sont mises en place par des organismes. Ce type de mobilité, collective, est particulièrement adaptée à l'inclusion des jeunes ayant moins d'opportunités car elle offre une expérience de mobilité internationale de courte durée dans un cadre rassurant.

En fonction du lieu où se déroule le séjour (l'activité), le programme prévoit une enveloppe forfaitaire pour :

- La prise en charge des frais de voyage (qui varient en fonction de la distance et du moyen de transport) ;
- La contribution aux frais de séjour (un soutien individuel par jour et par participant pour couvrir les frais d'hébergement et de restauration notamment) ;
- Le soutien organisationnel en lien avec la mise en place des activités de mobilité à hauteur de 125 € par participant.

› D'autre part, d'autres coûts peuvent être pris en charge tels que les frais de visas, de dépenses requises par le pays de destination liées à la santé notamment. Par ailleurs, un soutien à l'inclusion est aussi proposé pour les échanges de jeunes impliquant des jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO).

POUR EN SAVOIR PLUS :

🔗 Agence Erasmus + Jeunesse & Sport :

<https://www.erasmusplus-jeunesse.fr/>

🔗 Fiche de lecture du programme :

https://www.erasmusplus-jeunesse.fr/sites/default/files/2023-12/Fiche%20KA1_ECHANGES%20DE%20JEUNES%202024.pdf

✉ fiona.maury@service-civique.gouv.fr

👤 **Mme Émilie DURAND**, chargée du suivi et de la supervision des subventions globales FSE, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bourgogne-Franche-Comté

Le Fonds Social Européen (FSE)

Le programme FSE permet de soutenir et compléter les politiques des États membres vis-à-vis de l'insertion et l'accès à l'emploi, la formation et les compétences, l'égalité des chances, l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté. L'enveloppe financière est conséquente : 6,6 milliards d'euros pour la France ; soit 91,2 millions d'euros pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le FSE vient en cofinancement des politiques publiques en permettant de cofinancer 60 % maximum des appels à projets régionaux (DREETS) ou départementaux (CD). Un accompagnement est possible dans le dépôt des demandes de subvention et tout au long de la vie du projet. N'hésitez pas à contacter le service FSE de la DREETS de votre département.

Les principaux groupes cibles aux titres des actions liées à la réussite des élèves et des étudiants : les élèves du primaire, du secondaire et les étudiants ayant le moins d'opportunités, les jeunes ultramarins en formation initiale et les jeunes de moins de 30 ans en formation par alternance ou en apprentissage.

Les principaux groupes cibles au titre des actions de renforcement de l'alternance sont les jeunes de moins de 30 ans confrontés à des difficultés d'insertion et/ou de maintien dans l'emploi, dont les jeunes ayant le moins d'opportunité, les NEET (Not in Education, Employment or Training = Hors Éducation, Emploi ou Formation), les jeunes concernés par des mesures judiciaires, ou les jeunes majeurs sans emploi sortis de l'aide sociale à l'enfance et les jeunes de moins de 30 ans inscrits dans le service public de l'emploi.

La priorité 2 du FSE concerne l'insertion des jeunes et la réussite scolaire, notamment en lien avec l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et le renforcement de l'alternance et l'apprentissage. Il existe diverses actions visant à favoriser l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi telles que :

› L'accompagnement social et/ou professionnel dans un objectif de retour dans le système d'éducation et de formation, de mise en situation professionnelle et d'acquisition d'expérience (stage, volontariat, chantiers de coopération internationale, VIE, VIA, service civique, etc.), d'accès à l'emploi, y compris par des dispositifs de remobilisation sociale (expérience à l'étranger, etc.), de levée des freins périphériques et d'évaluation/remise à niveau des compétences telles que listées par le cadre européen de référence, en particulier les compétences numériques ;

› Des aides à la mobilité géographique (européenne, internationale et entre territoires ultra marins ou vers la métropole) des jeunes ayant moins d'opportunité, notamment des jeunes ultramarins.

La priorité 2 vise également à promouvoir l'égalité et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou formation. Il existe également des actions visant à favoriser l'accès à l'éducation et sa continuité effective comme :

› Un soutien à la mobilité européenne et internationale des élèves et étudiants. Les actions seront mises en œuvre en complémentarité avec Erasmus +, en ciblant les personnes ne bénéficiant pas d'une mobilité dans le cadre d'Erasmus +.

D'autres actions visant à soutenir la réussite des élèves et des étudiants, peuvent comprendre :

- › Un soutien à la mobilité transfrontalière (européenne, internationale et entre territoires ultra marins ou vers la métropole) des apprentis et salariés en alternance, notamment en Outre-mer.

POUR EN SAVOIR PLUS :

📄 **Fond social européen + en France :**
<https://fse.gouv.fr/>

✉ dreets-bfc.fse@dreets.gouv.fr

👤 **Mme Pauline VALNAUD**, responsable de l'antenne territoriale Centre Bourgogne-Franche-Comté - Centre-Val de Loire - Île-de-France, France Volontaires

Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

Toute personne majeure peut se porter volontaire dans le cadre du VSI. Les personnes sans emploi font partie du public ciblé et cela sans condition de nationalité ni limite d'âge. Néanmoins, des compétences sont requises pour accomplir une mission d'intérêt général dans les domaines de la coopération au développement, en vue de participer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Tous les pays, en dehors de l'espace économique européen, sont concernés par le dispositif. Le volontariat dure 1 an minimum, jusqu'à 2 ans dans la même structure et jusqu'à 6 ans au total.

Le volontaire a droit à diverses aides financières telles qu'une indemnité, des congés, une couverture sociale, sa formation, etc. Il y a aussi des aides administratives. De plus, un accompagnement doit être mis à disposition du jeune en amont, pendant la mobilité et a posteriori pour l'aider à sa réinsertion professionnelle.

L'ouverture d'esprit vis-à-vis de la citoyenneté mondiale est un des aspects du VSI. En outre, la découverte d'autres cultures et l'engagement solidaire sont des valeurs fondamentales au dispositif. L'apport est riche en termes de compétences et de savoir-être.

La coopération au développement ainsi que l'action humanitaire représentent les principaux champs d'application des missions de volontariat dans ce cas. Les volontaires sont encadrés par les associations qui font appel à leur service.

À titre d'exemple, les activités peuvent porter sur différentes thématiques comme le développement durable, l'éducation et la formation professionnelle, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la protection de l'enfance, le soutien au développement économique, la promotion des droits de l'Homme, la santé, la promotion de la francophonie.

L'objectif d'intérêt général est le développement socio-économique du lieu et des acteurs concernés par les activités du volontaire.

POUR EN SAVOIR PLUS :

📄 **VSI - France Volontaires :**
<https://france-volontaires.org/le-volontariat-de-solidarite-internationale-vsi/>

✉ pauline.valnaud@france-volontaires.org



Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

CONTACTS & INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bourgogne-Franche-Comté International

Site de Besançon (siège social)

6B rue Paul Pesty
25 000 Besançon

☎ 03 65 67 07 97

Site de Dijon

85 avenue du Lac
Bâtiment Anjou (1^{er} étage)
21 000 Dijon

☎ 09 83 20 12 03

✉ contact@bfc-international.org

🌐 www.bfc-international.org

Suivez-nous sur les réseaux !



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Délégation régionale académique
aux relations européennes,
internationales
et à la coopération

